REGISTRE DES ACTIVITES MEDICO-SCOLAIRES DANS LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES



DIRECTION DE LA MEDECINE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Direction de la Médecine Scolaire

Et Universitaire

REGISTRE DES ACTIVITES MEDICO-SCOLAIRES

Délégation :					
Nom de l'établisseme	ent:				
Adresse complète :					
Implantation com	ımunale :	Urbaine			
non comn	nunale:	Rurale			
ANNEE	NOM du directeur	NOM			NOM
Scolaire	de l'établissement	du médecin scol	aire	de l'infi	rmier scolaire
20 20					
20 20					
20 20					
20					
20 20					
20 20					
20 20					
20 20					

REPUBLIQUE TUNISIENNE







CALENDRIER DE PRINCIPALES ACTIVITÉS DE SANTÉ SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Référence : Circulaire N°55/2015

NIVEAU	PRINCIPALES COMPOSANTES DES ACTIVITES DE		PERI	ODE		LIEU
CLASSES	14EQUIPE MEDICO-SCOLAIRE	1er Tr.	2è Tr.	3è Tr.	4è Tr.	

LES PRESTATIONS CIBLANT TOUTES LES CLASSES ET TOUS LES ETABLISSEMENTS

	* Visite d'hygiène et de sécurité selon les formulaires prévus		ш	
Pour toutes les classes	* Visites et contre visites pour l'inaptitude à l'éducation physique AssociationsSportives Scolaires et Universitaires .			
	* Surveillance épidémiologique : surveillanse de l'absentéisme, évictions			ETABLISSE-
et	scolaires, enquêtes épidémilogiques.			MENT
	*Suivi des sujets à risque et porteurs des maladies chroniques			
dans tous les	*Examen des redoublants: rechercher une cause de santé de l'échec scolaire.			
établissements	*L'écooute et le conseil.			
	*Education à la santé: les thèmes sont à adapter au contexte et l'âge des élèves			

LES PRESTATIONS PERIODIQUES, CIBLANT CERTAINES CLASSES

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	 	 	
PRESCO- LAIRE	A L'ins- cription	* Examen médical de tous les nouveaux inscrits : dans les jardins d'enfants, les Kouttes, les créches et les classes préparatoires en présence des parents.			C.S.B
	A L'inscri ption	* Visite médicale anticipée en présence des parents, et selon le carnet de santé de l'enfant et la fiche de renseignement préscolaire.			C.S.B
	A la rentrée	* Examen médical de rattrapage des défaillants à la visite médicale anticipée. *Vaccination: rappel POLIOMYELITE + ROUGEOLE ET VACCINATION CONTRE LA RUBEOLE			Е
	2éme ANNEE	*Vaccination: rappel DIPHTERIE + TETANOS (dt).			C
	3ème ANNEE	*Examen médical: pour: -dépistage des inadaptations scolaires et/ou des troubles spécifiques d'apprentissage. -dépistage et suivi des maladies chroniques ou des handicapes. -suivi du développement physique et mental.			O L E
	6éme ANNEE	* Vaccination : rappel DIPHTERIE + TETANOS (dT).			
	7è A DE BASE	* Examen médical : suivi de la puberté (adolescence, puberté et conduites à risque), entretien sur le mode de vie (selon la fiche de renseignement secondaire.			COLLEGE
	1ère ANNEE	*Examen médical pour: -suivi de la puberté (adolescence, puberté et conduits à risque); entretien sur le mode de vie selon la fiche de renseignement secondaire.			L Y C E
	3éme ANNEE	* Vaccination: rappel DIPHTERIE +TETANOS (dT) + POLIOMYELITE			Ē
	1ère	*Examen médical: des nouveaux bacheliers			CSB
SUPE- RIEUR	ANNEE	*Examen médical: de rattrapage des étudiants défaillants à cet examen *Examen médicalet bilans : pour les étudiants non résidents permanents en Tunisie *Vaccination contre l'hépatite virale B: pour les futurs professionnels de santé.			ETABLIS. UNIVERSI- TAIRE
	Toutes les classes	* Décision sur les demandes d'annulation de l'inscription pour des raisons médicales avant le passage des examens définitifs. *Prestations en santé reproductive et sexuelle à travers les cellules d'écouté et de conseil au sein des établissements et des foyers universitaires.			ETABLIS. UNIVERSI- TAIRES

LA COUVERTURE MEDICALE DES EXAMENS NATIONAUX, DES ACTIVITES ET DES COMPETITIONS **SPORTIVES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES**

- Les examens nationaux : concours de la 6ème année de base, concours de la 9 ème année , épreuves d'éducation physique du baccalauréat et épreuves du baccalauréat

- Les activités et les compétitions sportives scolaires et universitaires : nationales et inter-régionales.

LES THEMES PERMANENTS D'EDUCATION A LA SANTE EN MILIEU EDUCATIF

PRESCOLAIRE		- Hygiène corporelle et vestimentaire - Eau et environnement - Hygiène bucco-dentaire - Prévention des accidents domestiques - Alimentation saine et équilibrée et l'imortance du petit déjeuner et promotion de l'activité physique
PRI-	1,2,3è A	-Thème du préscolaire + la prévention des accidents de la voie publique.
MAIRE	4,5,6è années	- Mêmes thèmes que plus haut - usage rationnel des médicaments - Prévention des conduits à risque (tabagisme, toxicomaine) Prévention des zoonoses.
COLLE	EGE	- Santé sexuelle et reproductive (Puberté et adolescence) - Usage rationnel des médicaments et prévention des conduits addictives et des comportements à risque (tabagisme, toxicomaine, violence) et accidents de la voie publique - Promotion des modès de vie sains (alimentation saine et équilibré, activité physique) - Les premiers secours.
SECONDAIRE		Mêmes thèmes que pour le collège en insistants sur la santé reproductive et la prévention des conduites addictives
SUPERIEUR		Mêmes thèmes que pour le secondaire avec promotion de l'éducation par les pairs au sein des foyers et cités universitaires

CELLUES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ELEVE

Instaurées au niveau des établissements éducatifs (écoles primaires, collèges et lycées). elles accompagnent l'élève sur le plan de la santé physique et mental et sur le planc social pour le prévenir des comportements à risque, de la violence, du suicide ou tentative de suicide, de la toxicomanie et de l'échec scolaire (circulaire conjointe entre le Ministère de la Santé N° 5, le Ministère de l'Education N° 6 et le Ministère des affaires Sociales N°1 en date du 23 Janvier 2015) et ce dans une approche multidisciplinaire impliquant les représentant des Ministères de la Santé, de L'Education et des Affaires Sociales avec la Participation des Parents.

NOTICE D'UTILISATEUR POUR LES INFIRMIERES ET MEDECINS SCOLAIRES

Le registre des activités médicales et sanitaires scolaires a été conçu par des commissions nationales en vue de rassember les principaux documents relatifs aux activité des équipes médico-scondaires au sein des établissements des quatres niveaux (préscolaire, primaire, secondaire et supérieur)

chaque registre, d'une durée de vie d'au moins 5 ans, devra être conservé avec soins dans chaque établissement scolaire: dans l'infirmerie ou dans une armoire ou à défaut dans un tiroir fermé à clé pour le respect du secret médical, il sera utilisé exclusivement par le médecin et l'infirmier scolaire de l'établissement (personnel de MS) et supervisé par le niveau local, régional et central de la santé

Les différents rapports d'hygiène des établissements, d'activité, d'épidémiologie, de vaccinations et d'éducation sanitaire, concernent l'ensemble des activités de l'équipe: **MEDECIN + INFIRMIER**

ils seront remplir au fur et à mesure de l'exécution des prestations, par classe ou par groupe d'activités par l'équipe médico-scolaire de l'établissement, Un récapitulatif mensuel (sauf pour L'EPLS) par classe sera adressé à la circonscription qui en adressera une synthèse à lla région. Des rapports trimestriels et annuels seront envoyés à la **DMSU** par la région en veillant à maintenir l'individualisation par niveau (primaire, secondaire;...) et par classe ou année d'étude.

Ainsi, le même imprimé sera utilisé pour chaque type de rapport à tous les niveaux (établissement, circonscription, région et au niveau central) et quelle que soit la périodicité (mensuelle, trimestrielle, et annuelle) afin de simplifier la synthèse à tous les niveaux

N.B: Tout le personnel est invité à veiller à l'utilisation de ces supports En particulier les médecins qui, doivent vérifier, voire établir leur rapports avant leur transmission à la circonscription. Les initiatives régionales ou locales de compléments de recueil de données sont toujours utiles et encouragées mais en préservant les recueils standardisés proposés par la DMSU qui ne doivent pas être modifiés ou remplacés sans préavis et accord préalable de la centrale

PRINCIPAUX DOCUMENTS ET MODE D'UTILISATION

I - L'ORGANIGRAMME HEBDOMADAIRE DES ACTIVITES : (CHA.G)

Ce support se trouve au début des registre des activités médico-scolaires mais aussi des feuilles volantes disponibles au niveau des Directions Régionales de la santé

Il a pour objectif de programmer et de préciser :

1. Le jour de passage dans l'établissement de l'équipe (autant le médecin scolaire que l'infirmier scolaire)

L'infirmier est appelé à visiter plus souvent que le médecin l'établissement. toute fois le médecin <u>doit</u> toujours visiter l'établissement en compagnie de l'infirmier

2. **le lieu où il est possible de joindre l'équipe** en cas de besoin les jours ou elle ne visite pas l'établissement. Ce lieu doit être clairement mentionné: **CSB** de, école primaire de......, lycée de, etc.

Ce document est la base de la programmation des activités et constitue le lieu qui permet de coordonner le travail de l'équipe médico-scolaire avec le directeur de l'établissement. Etant mieux informé, celui-ci pourra contribuer à la préparation de chaque activité et donc réduire au minimum les centre-temps et les imprévus.

N.B: Cet organigramme une fois établi doit être affiché à l'infirmerie de l'établissement quand elle existe et / ou bureau du directeur de l'établissement.

II._ L'HYGIENE

1) Fiche d'identité de l'état sanitaire de l'établissement : (FIS.G) (بحصرع)

Il faut l'établir au début et à la fin de chaque année scolaire. Elle comporte les caractéristiques essentielles de l'établissement qui seront une synthèse des fiches d'enquête sanitaire : ((בשל/ع))

- des locaux d'enseignement et des cuisines et réfectoires (اصخراع)
- les internats (إصداع)

Au verso de cette fiche d'identité de l'état sanitaire, il faudra inscrire les recommandations faites au directeur de l'établissement en vue de faire corriger les défaillances constatées. Il faudra veiller à transmettre par écrit ces mêmes recommandations au directeur de l'établissement.

Ainsi, au moment de l'inscription suivante, il sera possible de vérifier le suivi accordé à ces recommandation soit au cours de l'année scolaire soit au cours des vacances d'été selon que l'inspection a été faite en début ou en fin d'année scolaire.

Les fiches d'enquête sanitaire serontadressées à la circonscription avec une copie de la FIS.G avant la fin du mois de Novembre pour la visite du début de l'année et avant la fin du mois de Juin pour celle de fin de l'année; l'équipe de circonscription vérifiera la pertinence des recommandations puis fera une synthèse et l'adressera au niveau régional, La synthèse régionale de toutes les circonscriptions et de leurs FIS.G sera faite sur le RES.G (تصداع) et RSI.G (تصداع) et adressée au niveau central également deux fois par an, à la fin du 1^{er} et 3^{éme} trimestre scolaire

Ces synthèses au niveau circonscription et de la région se feront sur le même type de support (qui

Ces synthèses au niveau circonscription et de la region se feront sur le meme type de support (qui figurent pas au niveau du registre) :<< rapporte de synthèse de l'état sanitaire des établissements>> :

III. LES ACTIVITES:

1 _ Le suivi des activités médico-scolaires (SAM.G) :

Ce document se remplit en notant la date de réalisation des activités. conformément au programme (calendrier). tout au long de l'année scolaire et pour toutes les classes. Pour les visites de dépistage et de contrôle de l'absentéisme, la case est plus grande pour y inscrire plusieurs dates car cette activité se fait plusieurs fois dans l'année. Une synthèse mensuelle par établissement ou circonscription se fera sur le rapport d'activité de l'équipe médico-scolaire (RAP.G)

*Pour cela il faut inscrire. par ordre croissant et dés le début de l'année toutes les classes de l'établissement (obligatoires et non obligatoires); puis, marquer au fur et à mesure de la réalisation des différents activités (triage des fiches poids, taille, visite) la date à laquelle elles ont été réalisées. L'espace du haut est reservé au jour de la visite et celui de bas au mois correspondant.

Si une activité n'a pas été assurée en totalité pendant une séance, <u>n'inscrire la date qu'au moment ou elle</u> est achevée.

*Pour les activités qui ne concernent pas les classes une à une, celles-ci doivent être recensées dans le second volet à droit de ce support: surveillance de l'hygiène des locaux: il faudra inscrire la date de la visite et la nature des locaux visités à cette date.

*Pour les activités qui ne concernent pas les classes une à une, celles-ci doivent être recensées dans le second volet à droit de ce support: surveillance de l'hygiène des locaux : il faudra inscrire la date de la visite et la nature des locaux visités à cette date.

2 Rapport des visites médicales du personnel de l'établissement (RVP.G)

Il s'agit du rapport des visites du personnel de l'établissement et en priorité du personnel manipulateur de denrées alimentaires et celui responsable du ménage. Une synthèse mensuelle par établissement ou circonscription sera également effectuée sur le rapport d'activité de l'équipe médico-scolaires.

N.B : Ces visites du personnel se font pas établissement à l'occasion des visites d'hygiène et de sécurité et doivent donc être notifiées indépendamment du type de classe sur le rapport d'activité (RAP.G) du 1^{er} trimestre essentiellement .

3 _ Le rapport d'activité de l'équipe médico-scolaire (RAP.G)

Ce rapport est mensuel pour toutes les équipes du terrain et trimestriel pour la région vers la DMSU. Il résume l'ensemble des activités.

a) sur le registre à remplir classe par classe et au fur et à mesure des activités réalisées.

Inscrire:

- * le nom de la classe concernée par l'activité. (3 A1, 3A2, 3A3)
- * le nombre de classes de ce type dans l'établissement (tant de 1ère ou 2ème ou 3ème année)
- * le nombre des élèves inscrits dans cette classe (A1, A2, A3...)
- * le nombre d'élèves examinés dans cette classe.

Pour les visites médicales des premières années primaires (**rattrapage**) qui doivent être faites ou cours du premier trimestre. les recenser classe par classe dans le registre. Cependant dans la case **nombre des élèves examinés.** diviser la case en deux obliquement et inscrire en haut et à gauche l'éffectif des élèves déja examinés en première ennées anticipée (année d'inscription donc durant l'année scolaire précédente) et dont on a récupéré la fîche médicale scolaire **(FIM.G).**

L'effectif des examinés en ^{§re} année de scolarisation sera inscrit en bas et à droit de cette case: bien entendu le reste des éléments de ce rapport ne concernera que les élèves effectivement examinés cette année là (année de scolarisation).

Type de la classe	1A.1	1A.2	1A.3	1A.4	1A.5	Total
Nombre de classe	7	7	7	7	7	7
Nombre d'élèves inscrits	32	32	28	30	34	156
Nombre d'élèves examinés	20 9	25 6	22 6	27 3	25	139 26

Au deuxième trimestre il n'y a pas lieu de mentionner dans le registre les activité concernant les premières années anticipées de l'anée en cours car elles sont examinées en dehors de l'établissement et sans identification de la classe. (Elles doivent néanmoins être recensées sur les supports de synthèse trimestriels, en dehors du registre) avec la mention <a href="mailto:square: square: sq

- * Pour le nombre de **BV retournés** : mentionner pour chaque période et chaque classe l'effectif des BV réellement revus
- * Pour le nombre de dispenses **prononcées**: il s'agit de la totalité des dispenses approuvées par le médecin scolaire pour la classe : il peut s'agir d'anciennes dispenses reconduites, de dispenses décidées à la suite de la visite médicale systématique ou à la suite d'une contre- visite médicale en raison d'une demande formulée par l'éleve, ses parents, son professeur ou son médicin traitant.
- * Le nombre de dispenses **accordées** se fait par référence à celles **demandées** pour évaluer la pertinence des demandes formulées (demandées).

Le nombre de dispenses prononcées est donc toujours supérieur ou égal à celui des dispenses accordées.

* Les données concernant les dispenses d'éducation physique et sportive ainsi que celles concernant l'association sportive doivent être présentées par sexe.

b) Sur les supports volants:

Il y a quelques différences avec le registre :

- * <u>Le type de la classe</u>: celui-ci est différent de celui du registre: inutile de spécifier A1, A2.... mais indiquer seulement le niveau : 1ère A, 2ème A, ou 6ème A...
- * <u>Le nombre de classe est identique</u> pour un établissement donné, à celui inscrit sur le registre : la totalité des classes de ce niveau. Cet effectif doit rester identique du début jusqu'a la fin de l'année (sauf cas exceptionnel qu'il aura lieu de signaler).
- * <u>Le nombre d'élèves inscrits</u> est différent de celui inscrit dans le registre. Il s'agit du total des élèves inscrit dans ce type de classe pour un établissement donné. Ce chiffre, lui aussi, doit rester identique (théoriquement) du début jusqu'un a la fin de l'année. C'est cet effectif qui permettra de calculer le taux de couverture de ce type de classe : **c'est le dénominateur des activités.**
- *Pour les 1ères années anticipées dont l'examen débute au second trimestre : c'est seulement sur des supports volants qu'elles vont être recensées, soit par école, soit par CSB, soit par circonscription celon l'organisation adoptée au niveau régional.

Il faudra bien identifier ces classes en montionnant dans la case <<type de classe>> 1ére Aant./année actuelle (15-16,...) (*) Il est préférable de regrouper les activités à l'échelle d'une région sur **un même support**, selon le modèle suivant :

Etabl. ou Circonscription	Cir. 1	Cir. 2	Cir. 3	Cir. 4	Cir. 5	Total
Type de la classe	Ant 16/17	Ant 16/17	Ant 16/17	Ant 16/17	Ant 16/17	Ant 16/17
Nombre de classes						
Nombre d'élévees inscrits	300	270	295	310	350	1525
Nombre d'élèves examinés	200	250	250	300	210	1210
Nombre d'élèves dépistés malades	90	70	35	60	50	305

^{*} Sur les rapports de synthèse par équipe, par circonscription et par région pour les élèves qui ont été vus en 1 ère A anticipée et donc ont été examinés l'année précédente; garder la même présentation que dans le registre: séparer le case obligatoirement en deux et mettre en haut et à gauche l'effectif des élèves examinés en 1ère année anticipée (ceux dont on a récupéré la fiche médicale FIM.G) et en bas et à droite ceux examinés en 1ère année en cours (théoriquement examinés au 1er trimestre) afin que leurs effectifs commulés soient pris en ligne de compte pour le calcul de la couverture définitive des premières années (anticipée + rattrapage).

c) Au niveau du rapport trimestriel régional ou annuel (RAP.G):

Prière de mentionner en sus l'effectif des établissements concernés par les activités recensées à côté du nom de la circonscription dans la case correspondante (établissement et /ou circonscription).

N.B : Pour tous les supports de synthèse régionale trimestrielle ou annuelle, veiller à leur utilisation <u>en recto-verso et</u> à regrouper toujours les classe d'un même niveau sur le même support pour faciliter le calcul du total régional trimestriel puis annuel par type de classe. Ce total devant être réalisé par l'équipe régionale.

VI. L'EPIDEMIOLOGIE

1) Relevé des pathologies dépistées au cours des visites médicales et leur suivi (SPD.G).

Cette partie qui occupe l'essentiel des feuilles de resgistre. doit recenser toutes les anomalies <u>constatées par médecin</u> <u>ou l'infirmier scolaire</u> lors des visites de dépistage, des visites médicales systématique, des vaccinations et des visites de contrôle des classes conformément au calendrier national: l'infirmier et le médecin pourront noter ici; le diagnostic posé, les décisions prises après exploration ou consultation spécialisée, la réponse du médecin spécialiste éventuellement consulté et/ou les résultats des examens complémentaires éventuellement demandés par le médecin scolaire ou pour le spécialiste.

N.b : La notification des cas dépistés dans le cadres de la surveillance épidémioligique déléguée à l'infirmieer doit être faite également à ce niveau mais veillant à en informer le médecin scolaire des la visite suivante pour éviter un double emploi.

^(*) Pour indiquer que l'activité est réalisée au cours de cette année là.

Ce relevé permet non seulement le suivi des enfants dépistés malades mais aussi le rattrapage des enfants absents lors de la visite médicale ou de la vaccination (le nom des absents doit être mentionné pour rappeler la nécessité d'une convocation ultérieure.

Il sert en fait d'aide mémoire et d'échéancier de toutes anomalies qui nécessitent un suivi particulier de la part de l'équipe .

_ Il y a donc lieu d'y inscrire également le nom des élèves pour lesquels une demande de transfert de dossier a été formulée pour se rappeler de les réclamer à l'administration de l'établissement (échéancier du transfert des dossiers médicaux).

N.B : Cette partie du registre sera en outre utilisée pour les contres visites d'aptitude ou d'inaptitude aux sports et les contres visites d'orientation professionnelle, comme référence pour d'éventuels contrôles (en sus de la fiche médicale scolaire) . C'est un document de **référence médico-légale** pour l'équipe.

Une synthèse des pathologies dépistées sera faite par classe, établissement, circonscription au niveau du relevé épidémiologique . Pour les visites médicales des premières années primaires (rattrapage) qui se déroulent normalement au premier trimestre, les recenser classe par classe dans le registre. Cependant dans la case nombre des élèves examinés, il est inutile ici, contrairement au RAP.G de diviser la case en deux et d'inscrire ici l'effectif des élèves déjà examinés en première année anticipée.

C'est seulement l'effectif des examinés en 1ère année de scolarisation qui sera inscrit dans cette case : bien entendu le reste des éléments de ce rapport ne concernera que les élèves effectivement examinés cette année là et les taux de morbidité ne seront évalués qu'en fonction de celui des examinés.

- Pour les visites anticipées: il y aura lieu d'utiliser ces mêmes supports SPDG sue feuilles volantes (comme pour l'universitaire) et ceci au niveau des CSB oû se déroulent ces examens.

2) Fiche de suivi des sujets à risque (SSR.G).

Cette fiche a pour objectif de repertorier, chaque année, afin de les suivre périodiquement et de les surveiller tout particulièrement, les sujets à risque (élèves ou membres du personnel) atteints d'une affection chronique ou durable, avec ou sans risque contagieux.

Elle concerne tous les élèves de toutes les classes et tout le personnel.

- Le suivi de ces sujets est basé sur la régularité du respect de la périodicité de leurs contrôles médicaux .

Il suffit donc de mettre la date du ou des contacts établis par les équipes médico-scolaires pour assurer ce suivi

3) Relevé épidémiologique : (EPI.J,EPI.P, EPI.S...)

Seules les pathologies nécessitant une prise en charge particulière en milieu scolaire y sont mentionnées

Pour les maladies à déclaration obligatoire (MDO), seul l'effectif global sera mentionné sur ce rapport.

la région sera avisée parallèlement par la déclaration nominative au cas par cas ainsi que par l'enquête épidémiologique qui suivra

Cependant, au verso de ce rapport il y aura lieu de préciser la nature des MDO déclarées au recto, les accidents recensés pour les

circonscrire. Les pathologies dépistées auprès du personnel seront recensées également à ce niveau.

N.B: Pour les troubles de la réfraction corrigés il s'agit d'une rubrique pour recenser les cas où le trouble est déjà diagnostiqué antérieurement et ou donc il y a portage de lunettes optiques ou de lentilles.

* Les enquêtes épidémiologiques :

Elles seront naturellement réalisées après chaque cas de maladies à déclaration obligatoire mais aussi pour toute absence > 6 jours .

V._ LA VACCINATION:

Relevé des vaccinations scolaires : (VAC.G)

Au fur et à mesure de l'exécution de l'activité vaccinale scolaire, conformément au calendrier national, la synthèse par classe sera notée sur ce document : il faut toutefois préciser que :

- * la séance de vaccination doit être précédée par la remise aux parents d'élèves de <u>l'avis de vaccination</u>. Leur réponse sera conservée dans la fiche médicale scolaire .
- * au cours de la séance de vaccination, la date de la vaccination ainsi que le numéro de lot seront notés individuellement pour chaque enfant sur sa fiche médicale et sur sa carte de vaccination scolaire .

N.B:La carte de vaccination scolaire doit être remise à chaque enfant juste après la séance en veillant à lui signaler qu'elle doit être conservée tout au long de la scolarité.

* Les élèves absents ou ajournés lors de la séance de vaccination seront systématiquement rattrapés dès que possible et au plus tard au début du 3ème trimestre de l'année (leurs noms seront inscrits dans le volet << suivi des pathologies dépistées >> (SPD.G) pour se rappeler qu'il faut les convoquer).

VI._ L'EDUCATION SANITAIRE :

Ce volet a pour objectif de recenser de la façon la plus exhaustive possible L'ensemble des principales activités concernant L'éducation pour la santé. il comporte deux principales composantes :

- les activités dans le cadre des journées : les clubs de santé ou la SMSS.
- les séances éducatives organisées spécifiquement par les équipes médico-scolaires (les petits flashs éducatifs qui sont dispensés à l'occasion de leurs multiples visites pour d'autres activités neseront pas recensés à ce niveau).

1) Les activités dans le cadre des journées :

a) La grille trimestrielle des activités des clubs de santé dans l'établissement : (GCS.G)

La grille sur feuille volante doit être remise à l'enseignant encadreur dès le début de l'année scolaire pour être remplie progressivement au fur et à mesure de l'avancement des activités du club.

Celle-ci sera récupérée par l'équipe médico-scolaire à la fin de chaque trimestre (avant les vacances) puis transcrite sur le volet correspondant du registre des activités médico-scolaires . Le support volant sera ache miné vers la circonscription, la région puis vers la Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire .

Parallèlement à cette grille, il a été prévu un support pour inscrire les noms de chacun des élèves adhérents au club: cette liste doit être établie dés le début de l'année et mise à jour chaque fois que nécessaire. Ce volet aidera l'équipe médico-scolaire à évaluer l'évolution de son club de santé.

b) La grille de la SMSS : (**GSMSS.P**)

Cette grille a pour objectif d'améliorer le recueil de données et le suivi des différentes étapes de la célébration de la Semaine Maghrébine de Santé Scolaire .

Le recueil se fait au fur et à mesure de l'exécution de chacune des étapes de la célébration : la réunion préparatoire. la réception et la distribution des supports, les cours, la kermesse et éventuellement le concours.

A fin de la célébration, les différentes éléments de la grille doivent être transcrits sur une copie identique volante qui sera acheminée à la circonscription .

La compilation des différentes grilles par école sera faite au niveau de la circonscription sur une grille de synthèse pour être acheminée vers la région puis vers la Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

2) La grille des autre activités éducatives : (GES.G)

Il s'agit d'un système de recueil concernant les séances d'éducation pour la santé organisées spécifiquement par les équipes médico-scolaires en dehors des clubs de santé et de la SMSS. Là aussi le recueil doit être réalisé au fur et à mesure de l'exécution de chaque séance, et directement enregistré sur le registre .

Une synthèse sera faite à la fin de chaque trimestre sur le RES.G (rapport d'éducation sanitaire).

Il y a lieu de noter que les messages éducatifs accompagnant les activités médico-scolaires (vaccination, enquête sanitaire, visite médicale...) n'ont pas à être compilés sur ce rapport .

VII._ LA SUPERVISION:

Ce volet a pour objectif d'améliorer le suivi par les équipes techniques d'encadrement aux différents niveaux : (local, régional et central) :

- * La supervision doit être à la fois locale (circonscription), régionale et centrale (DMSU).
- * Le superviseur est tenu de mentionner ses remarques et recommandations de la façon la plus brève et la plus explicite et de façon très lisible.

Pour mieux l'adapter et pour des raisons pratiques la présentation de la grille de supervision a été modifiée et simplifiée : la rubrique observations et recommandations constitue la partie la plus importante qui doit être la plus développée .

N.B: L'équipe de l'établissement peut également inscrire, parfois à ce niveau et pour mémoire, les difficultés rencontrées pour pouvoir en débattre ultérieurement avec le superviseur .

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE LA SANTE Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

CALENDRIER HEBDOMADAIRE DES ACTIVITES MEDICO-SCOLAIRES

Infirmier Etablissement Médecin Période duau Délégation Gouvernorat

CHA.G

SAMEDI															
VENDREDI															
JEUDI															
MERCREDI	MATIN							APRES-MIDI							
MARDI															
LUNDI															
S		116.42.00	Medecin	Infirmiar	Mádaoin	IMPORCUIT	Infirmier		Médocin	INICACCIII	Infirmier	Médecin		Infirmier	
JOURS			Jour de passage	dans l'établissement		Où vous joindre	en cas de besoin			Jour de passage	dans l'établissement		Où vous joindre	en cas de besoin	

N.B. Ce calendrier doit être établi au début de l'année par le médecin et l'infirmier de l'établissement. Il doit être mis à jour chaque fois que nécessaire. Une copie de ce calendrier doit être dûment signée par le médecin et l'infirmier scolaires mais aussi par Monsieur le directeur régional de la Santé et affichée sur la porte de l'infirmerie

HYGIENE

FICHE D'IDENTITE DE L'ETAT SANITAIRE DE D'ETABLISSEMENT

FICHE D'IDENTITE DE L 'ETAT SANITAIRE DE L 'ETABLISSEMENT

Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire



Milieu urbain	Secteur :
	Médecin:
Rural	Infirmier :

Gouvernorat:	Délégation :	Date de l'enquête :	FIS.G
--------------	--------------	---------------------	-------

	EXTERNAT
	Nombre total de salles de classe
SALLES	N ^{bre} total de classes élèves
ET	N ^{br} total de classes élèves surchargées (>32 élèves)
CLASSES	Nombre total de salles de classe où l'architecture est conforme
	Nombre total de salles de classe où l'hygiène est respectée
Cour aména	
Ecole avec c	lôture
TERRAIN DE	Existant
SPORT	Aménagé
Gymnase	Existe
Gymnase	Architecture conforme
Vestiaire	Existe
Vestiane	Architecture conforme
Sanitaires	Nombre suffisant
Externat	Hygiène respectée
	Existe
Atelier	Architecture conforme
	Hygiène respectée
	Existe
Cantine	Architecture conforme
	Hygiène respectée
	Existe
Infirmerie Externat	Bien équipée
LACCINAL	Architecture conforme
	Hygiène respectée

ETAT DES BÂTIMENTS							
Etablissement électrifié							
sson		SONEDE					
de boi	rieur ement	Citerne					
n ean	l 'inté abliss	Puits aménagés					
Approvisionnement en eau de boisson	Eau à l'intérieur de l'établissemen	Puits non aménagés					
onnen		Citerne mobile (métallique)					
rovisi	Eau à extérieur	Fontaine publique					
App	Ea l'ext	Autre					
tion usées		Egouts					
Evacuation des eaux usées		Fosse et / ou puits per dus					
		Air libre					
Evac. des ord. ménag.		Conditionnement adéquat (sacs) ou poubelles avec couvercle					
Evac ord. n		Collecte quotidienne					
fs té		Existence d'escaliers de secours					
Dispositif de sécurit		Existence d'extincteurs fonctionnels					
		Existence d'anomalies de sécurité					
ıts		Existence de traces d'humidité aux plafonds et / ou aux murs					
Etat des bâtiments		Existence de fissures aux plafonds, murs, sol					
Etat de		Existence de vitres cassées					
		Pointure et badigeons nouveaux					

Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

SUIVI DES ACTIVITES MEDICO-SCOLAIRES

Secteur:
Médecin:
Surveillant:

Gouvernorat	:		
-------------	---	--	--

D (1)	D/ t l l	
Delegation	: Période du : au	
8	:	SAML(t

													511	VI.G
DATES DES DIFFERENTES PRESTATIONS PAR CLASSE												Con l'hyg des	trôle de giène locaux	
Classe	Triage fiches	Poids taille	Acuité visuelle	Visite médicale	dΤ	POL	RR	\	VISITE + ABS	DÉPIS ENTÉ	STAGE ISME		Date	Nature locaux

RAPPORT DES VISITES MEDICALES DU PERSONNEL EN MILIEU SCOLAIRE

Secteur:
Médecin:
Surveillant :

Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

Gouvernorat:		
Délégation :	Période du :au	RVP.G

NOM ET PRENOMS	Qualité	Date de la V.M	DIAGNOSTIC et observations	Examens Complémen- taires	Résultats	Décision et mesures prises	Date
						•••••	
						•••••	
				•••••	••••••	•••••	
				•••••			
						•••••	
				••••••	••••••	••••••	
						••••••	

Direction de la Médecine

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EQUIPE MEDICO-SCOLAIRE

Secteur:
Médecin :
Surveillant :

Scolaire et Universitaire

Gouverr	iorat :						_		
Délégati	on : Période d	lu :	•••••	•••••	au	•••••		RAP	P.G
	Nom de la classe								
	Nombre de classes de ce niveau								
	Nombre d'élèves inscrits dans la classe								
	Nombre d'élèves examinés								
S	Nombre d'élèves dépistés malades								
EVE	Nombre de B.V.délivrés								
EL	Nombre de B.V. retournés (revus)								
DES	Nbre d'autres visites de dépistage effectuées								
NCE	Nbre d'évictions prononcées scolaires								
LA	Nbre d'enquêtes épidémiologiques effectuées								
SURVEILLANCE DES ELEVES	Nbre tot. de disp. éd. phys. prononcées (spontanément par le médecin scolaire)								
SUR	Nbre de dispenses demandées								
	Nbre de dispenses accordées								
	Nbre demandes pour Ass. sportives								
	Nbre d'aptitude. (A.S.) accordées								
	Nbre de compétitions sportives couvertes								
	Nbre de séances d'éd. san. effectuées								
an œ n nel	Eff. tot. (pers. cuis. et ménage)								
Surveillan œ du person nel	Nbre personnes contrôlées								
Sur	Nbre prélèvements selles effectuées								
	Des salles de classes								
ons	Des sanitaires								
ıspecti es loca	Des ateliers								
Nombre d'inspections d'hygiène des locaux	Des terrains de sports								
Nombre d'inspections d'hygiène des locaux	Des cantines								
. 7	Des internats								

NB. * Inscrire toutes les classes programmées par ordre croissant.

^{*} La surveillance du personnel manipulateur de denrées alimentaires et le nombre d'inspections d'hygiène des locaux doivent etre mentionnés une seule fois et sont indépendants du nom de la classe.

EPIDEMIOLOGIE

- 1. RELEVE ET SUIVI
 DES PATHOLOGIES DEPISTEES
 AU COURS DES VISITES
 MEDICALES
- 2. FICHE DE CONTROLE DES SUJETS A RISQUE
- 3. RELEVE EPIDEMIOLOGIQUE

REPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTERE

Direction de la Médecine DE LA SANTE

Secteur: Médecin: Surveillant: Etabli ssement

Délégation :......

Gouvernorat:

Scolaire et Universitaire

(A UTILISER EGALEMENT POUR LA VISITE MEDICALE ANTICIPEE)

Pério de du : au au

SPD.G

SUIVI DES ECHEANCES	Aptitude aux sports																		
	Décisions																		
SI	Réponse du médecin consultant ou bilan																		
Diagnostic et observations																			
Date	de la V.M	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	I	ı	1	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı
Nom et prénom de l'élève de																			
Š	Classe																		

	,	Date	Diagnostic	S	SUIVI DES ECHEANCES	
Classe	Nom et prénom de l'élève	de la V.M	et observations	Réponse du médecin consultant ou bilan	Décisions	Aptitude aux sports
		1				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		I				
		I				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
		ı				
NB Cosman	NR Caemnant act dastiné à la natification de toutes nartion la mités constatées nar la médacin ou l'infirmiar coolaira il cart d'échéanciar nour :	nortionlorité	s constatées nar le médecin	on 1'infirmier scolaire il s	art d'échéancier nour	

NB. Ce support est destiné à la notification de toutes particularités constatées par le médecin ou l'infirmier scolaire, il sert d'échéancier pour :

⁻Le suivi des références médicales (bulletins de visites)

⁻Les absents à la visite médicale et à la vaccination

⁻ Les demandes de transfert des dossiers médicaux.

FICHE DE SUIVI DES SUJETS A RISQUE

Secteur:
Médecin:
Surveillant :

Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

A tenir régulièrement à jour pour les élèves et le personnel de l'établissement atteints d'affections durables avec ou sans risques contagieux

Gouvernorat :		durables avec ou sans risques contag	gieux
Délégation :	Période du :	au	
Localité :			SSR.G

NOM ET PRENOMS	CLASSE ou fonction	NATURE de l'affection	MEDECIN traitant ou C.S.B	PERIODICITE des controles médic. P. médical	d	DATE le Cont du s	DES VI rôle de r suivi méd	SITES égularité lical	é
						-	-	-	-
					. <u></u>	-	-	-	-
					. 	-	1	-	-
					. <u>.</u>	-	-	-	-
					.=	_	_	_	_
					. <u>-</u>	-	-	-	-
						_	_	_	_
						-	-	-	-
						-	_	-	-
					. 	-	-	-	-
					. -	_	_	-	_
					. <u>-</u>	-	-	-	-
					. <u>.</u>	-	_	-	_
					. <u>-</u>	-	-	-	-
					. 	-	-	-	-
					- <u>-</u>	-	-	-	-

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE LA SANTE

RELEVE EPIDEMIOLOGIQUE DANS LE PRIMAIRE



Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

	Mensuel	Trimestriel	Annuel
Gouvernoi	rat :		
Circonscri	ption :		
	Période du:	au	EPI.P
ET	ABLISSEMENT OU CIRCONSCRIPTION		
Nom de la	a classe		
Nombre d	l'élèves inscrits (dénominateur constant)		
	l'élèves examinés		
Nombre o	l'élèves dépistés malades		
	Handicap moteur du membre supérieur		
	Handicap moteur du membre inférieur		
S	Strabisme		
STE	Vice de réfraction non corrigé		
PIS	Vice de réfraction corrigé		
ECTIONS CHRONIQUE OU DURABLES DEPISTEES	Surdité et hypoaccousie		
	Carie dentaire		
	Trouble du comportement		
	Enurésie		
	Bégaiement		
	Epilepsie		
	Déformation du rachis		
RO	Retard staturopondéral		
СВ	Ectopie testieulaire		
SNC	Hernie		
FECTIO	Souffle cardiaque		
	Cardiopathic congénitale		
AFFI	Cardiopathic rhumatismale		
	R.A.A.		
	Diabète		
	Asthme		
	Conjonctivite		
AFFECTIONS	Gâle		
AIGUES	Teigne		
	Infection cautanée		
	Infection respiratoire aiguë		
	Maladies éruptives (sans rougeole)		
M.D.O (m	aladies à déclaration obligatoire)		
AUTRES	Autres affections chronique		
AUIKES	Autres affections aigues		

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Signaler à ce niveau	- Les accidents scolaires.							
	- Les foyers épidémiques et les mesures prises.							
	- Les pathologies dépistées auprès du personnel ainsi que les mesures prises							
	- Les M.D.O. déclarées et les mesures prises.							
	- Les M.D.O. declarees et les mesures prises.							

VACCINATION

Direction de la Médecine Scolaire et Universitaire

- \bigcirc

RELEVE DES VACCINATIONS SCOLAIRES

Secteur:
Médecin:
Surveillant :

And a dimension of the second	all pit
SANNIE SEGIAMRE ET	UNIVERSE OF

Mensuel	Trimestriel	Annuel

	Souvernorat :									
Etablissen	nent ou circo	nscrip	tion							
Classes										
	Effectif do	es insc	rits							
dT. POLIO	Vaccinés									
	Absents									
10	Ajournés									
Γ. Ι	Exclus (y compris redoublants)									
ď	Nbre flacons utilisés		1 dose							
			10 doses							
	uvilises	Polio	10 doses							
		1 0110	20 doses							
	Classes									
ANTI-ROUGEOLEUX + ANTI-RUBEOLEUX	Effectif des inscrits									
	Vaccinés									
	Absents									
	Ajournés									
T-R	Exclus (y com	pris redo	oublants)							7
ANT + AN	Nbre flacon	10 0	loses							mnression 2017
7	utilisés	20 0	loses							mnres

EDUCATION POUR LA SANTE

GRILLE D'EVALUATION DE LA CÉLÉBRATION DE LA SEMAINE MAGHRÉBINE DE SANTÉ SCOLAIRE (S.M.S.S) AU NIVEAU DE L'ECOLE

Année scolaire :						GSMSS.P
Thème de la S.M.S.S	S:					
Classe(s) cible(s):	1° A	2° A	3° A	4° A	5° A	6° A
Nombre de classe-élèves	ciblées : ∠	/				
Nombre des élèves des c	classes ciblées	:				
I. PARTICIPATION	A LA REUNIO	ON PREPAR	RATOIRE AU	NIVEAU DE L	A CIRCONSCI	RIPTION ·
Participants:	LII KE CIVI			INVERSE DE E		All Holl.
L. (24-4 1-1971-7	·················· /	/ /				
Instituteurs de l'école (Directeur de l'école :		 Oui∏	Non 🗔			
		_	Non			
- Médecin scolaire de l'é		Oui 🗌	Non			
- Infirmier scolaire de l 'é	école : O	ui 🗌	Non			
Si aucun n 'a participé c	omment est pa	arvenue l'in	formation :			
•••••	•••••	•••••	•••••	•••••	•••••	•••••
Date de la réunion :				•••••	•••••••••	•••••
Lieu de réunion :	•••••••	••••••	•••••			
II. NOMBRE DE SU	PPORTS RE	CUS PAR I	FCOLF			
	T OKT 5 KE	DAT				NOMBRE
SUPPORTS		De la Récept	a	NOMBRE reçu	NOMBRE distribué	Concervé Au archives De l'école
Affiche promotionnelle						
affiche(s) didactique(s)						
Brochure pour enseignant						
Brochure ou dépliant élèv	es					
autres (à préciser) :					T	

III. _COURS:

_ Nombre de classe-élèves ciblées ou le cours à été dispensé :

_ Nombre des autres classe ou le cours a été dispensé :		
_ Nombre de classe ou le cours a été dispensé avec la participation :		
* de l'infirmier scolaire		
* de médecin scolaire		
* d 'autres professionnels de la santé		
IV KERMESSE :		
_ Date de la kermesse ://		
_ Lieu de la kermesse :		
_ Participants à la kermesse :		
PRESENTS	NOMBRE	
Elèves		
Parents		
Directeur de l'école		
Instituteurs de l'école		
Responsables de l'éducation		
Infirmier scolaire de l'école		
Médecin scolaire de l'école		
Autres professionnels de la santé (à préciser)		
Autres (à préciser)		
Description du contenu de la kermesse :		
		••••••
		••••••
V_CONCOURS POUR ELEVES (éventuellement) :		
_ Nombre d'élèves qui ont participé au concours :		
_ Nombres d'élèves qui ont reçu un tableau d'honneur : /_//		
_ Nombres d'élèves qui ont reçu un prix : /_//		
* Nombre de prix		•••••
* Qui les a offerts :		

REPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTERE

DE LA SANTE

GRILLE SEANCES D'EDUCATION SANITAIRE ORGANISEES DANS L'ETABLISSEMENT * (en dehors de la SMSS et des Clubs de Santé)

Année scolaire :

GES.G

QUALIFICATION	des animateurs (3)							
SES	Sources							
SUPPORTS UTILISES	Type (2)							
	Nombre							
PUBLICCIBLE	Type (1)							
TE THE WE TDAILE								
DATE	de la séance							

^(*) Cete grille concerne les séances éducatives program mées (à l'exclusion des messages di spensés au cours de la vaccination et de visites médicales systématiques) les activités de la semaine Maghrébine de santé scolaire et des clubs de santé seront notifiées sur les grilles réservées à cet effet.

⁽¹⁾ Préciser s'il s'agit d'élèves (préciser niveaux (x)) d'enseignants, de manipul areurs de denrées a limentaires, d'autres à préciser.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit d'affiches, de dépliants, des brochures, de diapos, de films vidéos, de transparents pour rétroprojecteur, de tableaux, de feutre, de CD...

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du Médecin Scolaire, de l'infirmier scolaire, d'autres professionnels de la santé (préciser qualification), d'enseignant, d'autres (à préciser).

REMARQUES ET SUGGESTIONS DE L'ENSEIGNANT ENCADREUR ET DE L'EQUIPE DE MEDECIN SCOLAIRE

Nom et signature du Médecin scolaire de l'Etablissement

Date :

SUPERVISION

S	II	P	\mathbf{F}	\mathbf{R}	\mathbf{V}	IS	I	\cap	N
	U		<u>'</u>	1/				V	T.4

Date :



SUP.G

NOMS ET QUALITES DES SUPERVISEURS :
OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS :
Signature du ou des superviseurs